

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 20 mars 2015
Rapporteur :
Madame Valérie POSTIC**

23

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 27/03/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 26/03/2015
(accusé de réception du 26/03/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Vente de véhicules

Le présent rapport a pour objectif d'autoriser la remise d'un lot remporté lors de la vente sur le site WebEnchères.com et lors de reprises de véhicules suite à de nouvelles acquisitions, des biens suivants :

- tracteur **MERCEDES 1422 ;**
- remorque **TROUILLET TYPE ORIGINAL ;**
- véhicule marque **RENAULT PREMIUM équipé d'une grue FASSI, d'une benne amovible ;**
- véhicule **IVECO, grue tribenne.**

Le tracteur MERCEDES 1422 OCC et la remorque TROUILLET TYPE ORIGINAL 7323TR29 CAR.CIDEC, constituant un lot unique, ont été vendus sur le site WebEnchères à la SARL T18 - Yvan Remond domicilié chemin de la Calade - 06510 – CARROS au prix de 9 715,00€.

Le véhicule marque RENAULT PREMIUM équipé d'une grue FASSI, d'une benne amovible a été vendu à l'entreprise MARTENAT SUD BRETAGNE, zone artisanale de Kergoussel 56600 - LANESTER.

Le véhicule IVECO, grue et tribenne a été cédé au garage ROBERT LE DU, zone artisanale de Troyalac'h 29170 - SAINT-EVARZEC.

Pour les biens d'un montant supérieur à 4 600 euros, le conseil municipal doit délibérer pour autoriser cette vente.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à vendre les biens cités en référence.

Le maire,

Ludovic JOLIVET